

Programme de formation

- Moyens techniques PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia,
- Un livret de formation AIPR Opérateur.

d'examen se déroulent sur un ordinateur connecté à la plateforme QCM du MTES via Internet

Score minimal pour réussir à l'examen Opérateur : 36 points sur 60 points maximum.

La réussite au QCM est sanctionnée par une Attestation de compétences à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Opérateur) ou d'une Attestation d'échec si examen non réussi.

Examen qui sera réalisé sous surveillance.

Le renouvellement de l'AIPR est obligatoire avec une périodicité recommandée de 5 ans.

Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour passer l'examen.



AIPR

Autorisation d'intervention à Proximité des Réseaux



Qualité et profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE
- Centre agréé sous le numéro 492.



Sanction de la formation

- **Attestation de compétences** relative à l'Intervention à Proximité des Réseaux (réussite ou échec) permettant à l'employeur de délivrer ou pas l'A.I.P.R. Opérateur.
- **Taux de réussite : 2024 : 94.59 % / 2025 : 50.89/60.**



Contenu de formation

THEORIE DE 6 HEURES

- Acteurs et rôles (Responsable de projet, Maître d'ouvrage, Maître d'œuvre)
- Etude de l'organisation d'un chantier
- Les procédures de Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT – DICT) et d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
- La terminologie et les types de réseaux souterrains et aériens
- La cartographie, le marquage-piquetage
- Lecture des repérages et affleurant
- Les risques liés aux atteintes des réseaux
- Les protections collectives et individuelles
- Les recommandations applicables en cas d'incident ou d'accident
- La règle des 4A (Arrêter, Alerter, Aménager, Accueillir)

EXAMEN FINAL D'1 HEURE

- Evaluation finale via le QCM de la plateforme nationale d'examen QCM-AIPR du MTES

Contact formation

fpc@campus12avenue.fr

Site de Rodez : 05 65 77 77 00

Site de Millau : 05 65 59 59 03

Sur Internet :



**FORMATION
CONTINUE**



Sous l'égide
du Conseil
Régional et
de l'Agefiph, notre
organisme de formation a
signé la charte pour
l'accueil des personnes en
situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE

N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012

Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9

Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle

Tél : 05 65 77 77 00 **Mail :** fpc@campus12avenue.fr **Web :** www.campus12avenue.fr